



HAL
open science

Le Traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes depuis 1945

Françoise Berger

► **To cite this version:**

Françoise Berger. Le Traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes depuis 1945. Mémoires consulaires, 2013, mars 2013 (41), pp.2-8. halshs-00801480

HAL Id: halshs-00801480

<https://shs.hal.science/halshs-00801480v1>

Submitted on 19 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TRAITE DE L'ELYSEE

ET LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES DEPUIS 1945



Françoise
BERGER

- ▶ Maître de conférences (HC) en histoire contemporaine à Institut d'Études Politiques (Université de Grenoble).
- ▶ Chercheur au laboratoire CNRS PACTE (Politiques publiques, Actions politiques, Territoire, UMR 5194).
- ▶ Membre de la Commission de publication des documents diplomatiques français (MAE).
- ▶ Chargée de mission IEP pour les relations avec l'Allemagne et les pays de l'Europe centrale et orientale.



► 22 janvier 1963 :
Signature du Traité
de l'Elysée.

Le traité de l'Elysée dont on commémore cette année le 50^e anniversaire a été signé le 22 janvier 1963 entre Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne et Charles de Gaulle, président de la République française. Il scelle symboliquement la réconciliation franco-allemande (« traité d'amitié ») et met en place un certain nombre d'instruments pour poursuivre l'approfondissement de ces relations, en visant en premier lieu la jeunesse des deux pays.

1. Comment ont évolué les rapports franco-allemands de la guerre au traité de coopération de 1963 (Traité de l'Elysée) ?

Après presque cinq années très dures d'occupation et d'exploitation économique, auxquelles il faut ajouter les combats de la guerre sur le territoire français (ceux de 1944 font de nombreuses victimes civiles et beaucoup de dégâts), les Français ont évidemment un certain esprit de vengeance. Ils souhaitent pour la plupart voir l'Allemagne définitivement abaissée, avec un potentiel industriel démantelé afin d'écartier définitivement tout danger de sa part. Le gouvernement provisoire

“ LA PROPOSITION SCHUMAN (9 MAI 1950) QUI EST À LA FOIS UN SIGNE FORT DE LA FRANCE ENVERS L'ALLEMAGNE DANS UN ESPRIT DE COOPÉRATION, MAIS QUI PERMET AUSSI DE CONSERVER UN REGARD VIGILANT SUR LA PRODUCTION ALLEMANDE ET DONC DE VEILLER À PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE DANS LE FUTUR.

► 1950 : 9 mai

L'annonce du plan Schuman

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-

allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

► 1951 : 18 avril

Création de la CECA

Les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas signent au Quai

d'Orsay, le texte définitif du traité instituant une communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Cette création jette les bases d'une démocratie

européenne. Elle fut au niveau européen la première organisation basée sur des principes résolument supranationaux.



doit tenir compte de cette opinion publique, même si au sein des responsables on sait bien qu'il ne faut surtout pas répéter les erreurs faites en 1919. Pendant la guerre elle-même, de nombreux projets ont été rédigés au sein de différents ministères, à Londres, Alger et Paris, pour proposer un contrôle politique et économique de la future Allemagne. Les premiers préconisent une partition du territoire allemand dont les terri-

toires industriels seraient détachés et mis sous contrôle allié (ou français). Et l'on espère bien profiter de cette situation pour permettre à la France de retrouver la première place politique et économique sur le continent européen.

En juin 1945, la politique allemande de la France a déjà évolué dans un sens plus réaliste, d'autant plus que les Français ont reçu le contrôle d'une zone d'occupation

en Allemagne (ZFO) et que très vite les graves difficultés quotidiennes remettent en cause la volonté antérieure de la France d'exploiter au maximum cette zone à son profit. Et il faut aussi tenir compte de la pression des Alliés avec lesquels les Français doivent décider en commun du sort futur de l'Allemagne, au sein des organismes quadripartites. Mais il est encore difficile de faire passer ce message en France. Il faut attendre au moins le début

► 1958 : 14 septembre

1^{ère} Rencontre entre le chancelier de la République fédérale d'Allemagne Konrad Adenauer et le Général de Gaulle à Colombey

► 1962 : juillet

Semaine de visite officielle du Chancelier en France

A l'Elysée, Le chancelier Konrad Adenauer et le président Charles de Gaulle célèbrent ce qu'ils

ont appelé « le prodige » de la réconciliation franco-allemande.

- Dîner à l'Elysée
- Défilé du camp de Mourmelon
- Cathédrale de Reims

► 1962 : 4 au 9 septembre

Semaine de visite officielle du Général de Gaulle en Allemagne Fédérale

Charles de Gaulle accomplit un voyage officiel en Allemagne fédérale. A Ludwigsburg, il s'adresse en particulier

à la jeunesse allemande – déclaration qui déclenche une vague d'enthousiasme et qui entraîne de nombreuses personnes à s'impliquer pour la construction de l'Europe.

de l'année 1948, avec la mise en œuvre effective de l'aide Marshall pour que le discours commence à évoluer. Vers la fin de l'année, avec la nouvelle équipe de responsables autour de Robert Schuman (ministre des Affaires étrangères), c'est la voie européenne qui s'annonce déjà, même si l'on reste encore très méfiant envers l'Allemagne.

A partir de la création de la République fédérale d'Allemagne (5 mai 1949), les Français sont dans un premier temps très méfiants face à Konrad Adenauer et à son gouvernement, et les rapports franco-allemands sont d'abord assez tendus. Mais une fois que la bonne volonté politique du chancelier est bien comprise, et avec le constat d'un relèvement économique allemand rapide, il devient clair qu'il faut trouver de nouvelles perspectives et intégrer pleinement l'Allemagne dans un futur ensemble européen. Ceci conduit à la proposition Schuman (9 mai 1950) qui est à la fois un signe fort de la France envers l'Allemagne dans un esprit

de coopération, mais qui permet aussi de conserver un regard vigilant sur la production allemande et donc de veiller à préserver la sécurité de la France et de l'Europe dans le futur. Les négociations sur la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) ne sont pas faciles, mais progressivement l'Allemagne obtient cette égalité de traitement qu'elle réclame depuis la création de la RFA. Quand le traité de Paris (signé le 18 avril 1951) entre concrètement en application avec le démarrage de la première communauté européenne (début 1953), une grande étape a été franchie.

L'échec de la Communauté européenne de défense (traité signé en 1952, rejeté par le Parlement français en 1954) est un moment difficile dans ces nouvelles relations franco-allemandes. Mais une solution alternative est trouvée et elle permet l'intégration de la RFA dans les différentes instances européennes et occidentales (Conseil de l'Europe, OTAN). En 1955, c'est la fin du statut d'occupation et les hauts

► Le premier camp de jeunes franco-allemand en 1964



© DFIW/OFAJ



© DFIW/OFAJ

► Des jeunes franco-allemands travaillent ensemble pour l'intérêt commun : « Réconciliation par-dessus les tombes ».

commissaires alliés deviennent les nouveaux ambassadeurs. La page de la guerre est tournée, la France et l'Allemagne deviennent, à partir de cette date, le premier partenaire commercial de l'autre. Mais la construction européenne piétine : avec la relance européenne à partir de la conférence de Messine (1955), les deux pays vont désormais jouer conjointement un rôle moteur dans la nouvelle communauté en négociation (CEE).

Ceci n'empêche pas des divergences de position sur certains dossiers européens, parfois même une véritable opposition. Quand le général de Gaulle arrive au pouvoir en 1958, côté allemand on craint le pire pour la poursuite

► 1963 : 22 janvier

Signature du Traité de l'Elysée

► 1963 : 5 juillet

Création de l'Office franco-allemand

A Bonn, signature du traité portant sur la création de l'Office franco-allemand pour

les échanges de jeunes. Organisme autonome qui a pour mission d'approfondir les contacts entre jeunes Français et jeunes Allemands dans

le respect des principes de compréhension et de bonne entente « entre les pays d'Europe et les autres pays du monde libre ».

► 1969 : 29 mai

Signature de l'accord sur l'Airbus

L'accord officialisant la construction de l'avion Airbus franco-allemand, a été signé au salon international de l'Aéronautique du Bourget.



© DFFW/OFAJ

► En 2013, l'OFAJ fête son 50^e anniversaire. Depuis 50 ans, l'OFAJ a permis à plus de huit millions de jeunes Français de jeunes Allemands de se rencontrer et de parfaire leur connaissance de la langue et de la culture de l'autre.

de la construction européenne. Et la méfiance du général envers le chancelier Adenauer n'est guère moindre. Pourtant les relations entre les deux hommes d'État vont s'avérer cordiales, et bientôt amicales. Les rencontres officielles et privées sont fréquentes, dès 1958 (plus d'une quinzaine en quatre ans et une centaine d'heures d'entretien), mais la question algérienne reste prioritaire pour la France jusqu'à la signature des accords de paix et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (juillet 1962). Une fois libérée de cette difficile question, le général de Gaulle va s'intéresser à sa seconde priorité, les relations franco-allemandes. En septembre 1962, il fait une pre-

mière visite officielle en Allemagne où il reçoit un accueil très chaleureux, quelques semaines après Konrad Adenauer qui était venu pour la première visite officielle en France (juillet 1962). Le partenariat mis en place dès 1949 et progressivement construit devient un partenariat affiché comme prioritaire par chacun des pays. C'est ce que souhaite marquer la signature du Traité d'amitié signé à Paris le 22 janvier 1963.

2. Quelles sont les grandes orientations fixées par le Traité de L'Elysée ?

Le Traité de L'Elysée comporte un préambule qui fixe les grandes

lignes des objectifs des deux pays partenaires (cf. *texte ci-après*) et un ensemble de mesures qui relèvent principalement de trois domaines : les aspects politiques et administratifs, la défense et les questions culturelles. Celles-ci sont en effet le résultat d'un pari fait sur les jeunes générations afin qu'elles poursuivent le partenariat déjà engagé (jumelages, associations, etc.) et permettent un approfondissement des liens bilatéraux.

Reprenant les grandes lignes d'un mémorandum français du 18 septembre 1962, le texte signé à Paris détermine les procédures de contact et de coopération, ainsi que les objectifs à atteindre, dans les domaines des affaires étran-

► 1972 : 10 février

Signature d'une convention créant un baccalauréat franco-allemand

Première expérience d'un diplôme commun à deux pays.

► 1979 : 12 et 13 mars

Sommet européen à Paris - L'accord sur le système monétaire européen

Une nouvelle monnaie européenne existe : L'ECU. C'est le résultat

le plus tangible et le plus spectaculaire du treizième Conseil européen sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

► 1984 : 22 septembre

Geste symbolique de François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont

Ils se tiennent la main durant une partie de l'exécution des deux

hymnes nationaux, devant 15.000 personnes, anciens combattants de 1914-1918 et jeunes scolaires français et allemands.

gères, de la défense, de l'éducation et de la jeunesse. Des mécanismes de consultation régulière sont prévus, dont le plus important est la réunion, deux fois par an, d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement.

Sur le plan politique, il s'agit de parvenir à définir des « positions analogues » sur les questions de politique étrangère, en particulier dans le domaine européen (la 'Déclaration commune' précise que la coopération entre les deux pays constitue « une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie qui est le but des deux peuples »). Sur le plan de la défense, il s'agit de rapprocher les conceptions stratégiques et tactiques en vue d'aboutir à des « conceptions communes ». En raison de profondes différences de conception dans ce domaine (voie de totale opposition), il a fallu de longues années pour aboutir à un début de convergence et à des initiatives communes [Protocole portant création d'un Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, daté du 22 janvier 1988, qui conduit à la création de la Brigade franco-allemande le 2 octobre 1989, base de l'Eurocorps (1992)].

Les auteurs du traité de l'Elysée accordent aux réunions régulières au plus haut niveau un sens symbolique très fort (ces procédures de rencontre et de consultation ont été renforcées constamment au fil des années). Pour le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, le traité doit sceller la réconciliation franco-allemande. A cet égard, le fait que le traité comporte une partie concernant l'éducation et la jeunesse, avec la création d'un organisme binational qui donnera naissance, six mois plus tard, à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) prend tout son sens : en luttant contre les stéréotypes hérités d'une histoire marquée par la confrontation, en apprenant à se



► Le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer à Bonn, le 05 septembre 1962

“ L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ) PREND TOUT SON SENS : EN LUTTANT CONTRE LES STÉRÉOTYPES HÉRITÉS D'UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LA CONFRONTATION, EN APPRENANT À SE CONNAÎTRE PAR LA MULTIPLICATION DES ÉCHANGES, ON ESPÈRE ASSURER UNE RÉCONCILIATION SUR DES BASES SOLIDES ET DURABLES.

connaître par la multiplication des échanges, on espère assurer une réconciliation sur des bases solides et durables.

3. Au-delà de l'aspect symbolique, quelle est l'évolution des relations franco-allemandes après le traité de 1963 ?

Une des grandes divergences entre la vision française des relations internationales – en particulier à l'époque du président de Gaulle – et celle de l'Allemagne portait sur la nature du partenariat transatlantique. Alors que la France a toujours défendu, au sein de l'Alliance occidentale, une position autonome, côté allemand le souvenir du pont aérien de 1948-1949 et de

► 1989 : 12 janvier

Une Brigade franco-allemande (BFA) est créée

Sous l'impulsion de François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl. Elle rassemble

aujourd'hui quelque 5.100 hommes, 2.800 Allemands et 2.300 Français. Elle est notamment intervenue en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan.

► 1992 : 7 février

Signature du traité de Maastricht

Le traité de Maastricht créant une Union européenne politique, économique et

monétaire, est signé par les ministres des Affaires étrangères et des Finances des Douze.

► 1992 : 30 mai

ARTE

A Strasbourg, inauguration de la toute nouvelle chaîne culturelle franco-allemande ARTE

l'aide Marshall a indéfectiblement attaché les Allemands de l'Ouest à leur partenaire américain. Pour réaffirmer la priorité transatlantique par rapport à toute autre – y compris franco-allemande – les parlementaires allemands ont ajouté un préambule au texte qu'ils ont ratifié. Ceci a conduit à une grande fureur du général et à un net refroidissement des relations politiques franco-allemandes pendant quelques années. De ce fait, tout en devenant un grand symbole de réconciliation commémoré tous les ans, le traité a été longtemps considéré comme n'ayant eu presque aucun résultat concret et donc comme inconsistant, sauf pour quelques décisions limitées concernant la jeunesse.

Cependant, les historiens ont par la suite réévalué la portée réelle de ce traité. En effet, des avancées issues des dispositions du traité de 1963 ont contribué au quotidien à une meilleure connaissance mutuelle, à tisser des liens de plus en plus forts, à travailler véritablement en commun. Il est resté la base de tous les nouveaux accords politiques ultérieurs qui en ont élargi la portée, en promouvant toujours une innovation politique qui a conduit à de nouvelles décisions marquantes.

4. Quelles sont les grandes réalisations du couple franco-allemand ?

Il y a deux sortes de grandes réalisations. Tout d'abord, la relation bilatérale, tant dans le domaine politique, administratif, économique ou culturel, est devenue une relation spécifique et unique au monde. Elle a permis à deux « ennemis héréditaires » de reconstruire rapidement des rapports nouveaux fondés sur la confiance et la négociation, même s'ils ne sont pas toujours faciles.

Mais le couple franco-allemand est également indissociable de la construction européenne, depuis le traité de Paris (1951) créant la CECA. Ce partenariat au service de l'Europe a parfois été difficile (on se souvient de la crise de la « chaise vide » de 1965), mais il a permis la poursuite – même imparfaite – de la construction économique et politique européenne, et une avancée majeure, celle de la monnaie unique. Or c'était pourtant un domaine où les conceptions française et allemande étaient éloignées.

En effet, il faut mettre au bénéfice de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt d'avoir su poser les premières pierres d'un système monétaire européen qui a permis en 2001 à 17 pays d'Europe de partager, pour la première fois dans l'histoire, une monnaie unique créée par eux. Même si cette monnaie a connu récemment quelques difficultés en raison des graves conséquences de la crise économique mondiale dans plusieurs pays d'Europe, on oublie parfois un peu vite les avantages de ce système commun, que les Européens qui voyagent peuvent apprécier au quotidien.

5. Quels changements l'unification de l'Allemagne introduit-elle dans les relations franco-allemandes ?

La nouvelle de la chute du mur et l'annonce très rapide de la marche vers la réunification des deux Allemagne a surpris de nombreux observateurs, et en premier les Français. D'abord enthousiaste comme partout ailleurs, le gouvernement français a en partie mal évalué les conséquences de cette nouvelle configuration et quelques incompréhensions ont surgi. Une Grande Allemagne réorientée vers l'Europe de l'Est a en effet fait sur-

“ LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND EST ÉGALEMENT INDISSOCIABLE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE.

gir des craintes anciennes (les caricatures dans la presse ont montré le poids de l'histoire), mais surtout des inquiétudes sur le devenir de la communauté européenne. De plus, le positionnement ambigu qu'a pu avoir le président Mitterrand (bien qu'il l'ait nié par la suite) et son voyage en décembre 1989 en RDA ont été parmi les maladroites qui ont un temps assombri les relations bilatérales.

Rapidement cependant les négociations ont abouti à une Allemagne réunifiée pour laquelle la page



Bibliographie conseillée

Sur le traité de l'Élysée

- Corine Defrance, Ulrich Pfeil (dir.), *La France, l'Allemagne et le traité de l'Élysée, 1963–2013*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 504 p.

Sur les relations franco-allemandes en général

- Jacques Binoche, *Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*, A. Colin, 1996, 324 p.
- Marie-Thérèse Bitsch (dir.), *Le couple France-Allemagne et les institutions européennes*, Bruylant, 2001, 612 p.

Les lecteurs pourront voir une sélection de **vidéos historiques** sur les relations franco-allemandes sur le site de l'Institut national de l'audio-visuel (INA)

► 2003 : 22 janvier

Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schroeder 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée à Paris, Versailles et Berlin

► 2004 : 6 juin

Célébration commune du Jour J

Le président Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schroeder dévoilent au Mémorial pour la paix de Caen une plaque marquant la première

célébration commune franco-allemande du Débarquement du 6 juin 1944. C'est la première fois qu'un chancelier allemand participe aux commémorations du Débarquement.

► 2007 : 25 mai

La présidente de la SNCF Anne-Marie Idrac et celui de la Deutsche Bahn, Hartmut Mehdorn, signent à Paris la création d'une coentreprise, baptisée Alleo, pour

assurer l'exploitation du TGV Est. Alleo scelle la collaboration franco-allemande pour les liaisons à grande vitesse entre l'Allemagne et la France.

de la Seconde Guerre mondiale s'est définitivement tournée, ce qu'ont permis les traités de paix enfin signés (Traité de Moscou, 12 septembre 1990). Pour l'Allemagne, ceci avait une signification majeure : le retour définitif à une situation totalement normalisée sur la scène européenne et internationale. A partir de cette époque, la voix allemande s'est fait entendre beaucoup plus fermement, et les dirigeants allemands ont parfois dépassé les dirigeants français par leur charisme. Il est vrai que l'Allemagne est alors la troisième puissance mondiale, devant la France, et que sa parole est écoutée attentivement dans le monde entier. Il fallait donc trouver un nouvel équilibre entre les deux partenaires. Assez rapidement, la mise en route de la zone Euro ou l'élargissement européen ont permis de trouver un nouvel équilibre dans un travail en commun au service des intérêts européens.

Après le Protocole de 1988, déjà cité, un nouveau rapprochement s'est opéré en matière de défense, car la nouvelle donne politique en Europe permettait de repenser la situation stratégique. C'est ainsi qu'a été défini le 'Concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense' (signé en 1996). Le changement de situation a permis aussi une poursuite, sous l'impulsion franco-allemande, de l'approfondissement européen (Traité de Maastricht en 1992 créant l'Union européenne), puis la mise en œuvre de la zone euro (1999).

6. Selon vous, quel regard porte l'Allemagne sur son partenariat avec la France et inversement ?

La relation franco-allemande est à la fois sans doute la plus profonde, mais aussi une des plus complexes. On a pu voir les dégâts produits par

les difficultés du dialogue inter-culturel au sein de grandes entreprises franco-allemandes (Airbus, par exemple). Ces difficultés inter-culturelles ne sont pas uniques à nos deux pays, mais elles existent à tous les niveaux : entre les étudiants en échange Erasmus, entre les touristes en visite et les habitants, entre les scientifiques qui travaillent ensemble ou sur des sujets partagés, au sein des entreprises et bien sûr au sein des élites politiques.

Ceci tend à créer régulièrement des incompréhensions, des agacements, des frustrations, au plus haut niveau de décision tout comme dans l'opinion publique de chaque pays. Le regard des Allemands porté sur la France est double : c'est la vision d'un pays attractif (paysages, gastronomie, qualité de vie), mais en même temps d'un pays parfois mal organisé ou rebelle (grèves...) et sans doute pas assez « discipliné » du point de vue économique, tout en étant pas assez libéral. Autrement dit, les conceptions politiques et économiques allemandes, issus de la réflexion d'une société totalement rénovée après 1945 et très démocratique dans son fonctionnement, s'opposent de manière parfois caricaturale – mais souvent trop caricaturée – aux conceptions et pratiques françaises.

Du côté français, on a vu depuis quelques années la force du « modèle allemand » rappelée par les milieux politiques ou dans les médias. Ce modèle est aussi celui d'un pays avec des relations de travail et entre partenaires sociaux qui pourrait effectivement apporter des méthodes positives en France. Au demeurant, dans certaines entreprises allemandes installées en France, les employés ont déjà commencé des transferts culturels intéressants.

“ ILS NE CONDUIRONT JAMAIS À UNE « FUSION » POLITIQUE OU CULTURELLE, MAIS N'EST-CE PAS LA DIFFÉRENCE BIEN COMPRISE QUI FAIT L'ATTRAIT DE L'AUTRE ET SON INTÉRÊT ?

Enfin, la question qui se pose aux deux pays (et qu'on pose souvent à leurs dirigeants) est de savoir si le partenariat franco-allemand reste prioritaire pour chacun des deux pays, ou s'il devient un partenariat parmi d'autres et comme les autres. D'autant plus de la notion de « couple » comporte des ambiguïtés. Bien sûr, la situation internationale, la mondialisation, l'énorme élargissement européen a ouvert les horizons, a conduit à multiplier les nouveaux partenariats. Pour autant, les liens tissés entre les deux pays (fréquences des rencontres officielles, conseil des ministres franco-allemand, travail en commun entre les ministères à tous les niveaux, échange des fonctionnaires, ouverture en commun de consulats, etc.) sont uniques au monde. Ils permettent à l'ensemble européen d'être porté sur la scène internationale par deux grands pays toujours désireux de défendre ensemble cette construction difficile, mais qui a permis la paix définitive en Europe. Ils ne conduiront jamais à une « fusion » politique ou culturelle, mais n'est-ce pas la différence bien comprise qui fait l'attrait de l'autre et son intérêt ?

► 2012 : 22 septembre

A Ludwigsburg, Angela Merkel et François Hollande célèbrent l'amitié franco-allemande.

► 2013 : 16 janvier

Les parlements français et allemand veulent intensifier leur coopération. Le Bundestag et l'Assemblée nationale veulent notamment

créer des groupes de travail de députés des deux parlements sur des thèmes particulièrement importants comme la « transition énergétique ».

► 2013 : 21 janvier

Célébration du 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée à Berlin. Le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel

répondent aux questions de 200 jeunes Français et Allemands, au cours d'un débat diffusé en direct sur la chaîne de télévision franco-allemande Arte.